

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 34 (1988)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sommaire

- 4-5 La Suisse isolée ?
- 6 Les nouveaux conseillers fédéraux
- 7-8-9 Croix-Rouge :
service de recherches
- 10 Mines en Suisse
- 11 à 18 Nouvelles Suisses de France
- 19-20 Suisse en bédé
- 21-22-23 Rétrospective 1987
- 24 Place des Suisses de l'étranger
- 25 Communications du SSE
- 26-27 Communications officielles

Page de couverture

C'est sur cette pittoresque presqu'île, située dans la baie de Brunnen, que doit être aménagée la place des Suisses de l'étranger (photo: CH 91).

Editeur :

Fédération des Sociétés Suisses de Paris

Président :

Pierre Jonneret

Direction-Rédaction :

Nelly Silvagni-Schenk

Trésorier :

Willy Bossard

Abonnement :

Voir ci-dessus

Publicité :

s'adresser directement au M.S.

Siège Social :

11, rue Paul Louis Courier 75007
Paris C.C.P. Messenger Suisse
12273-27 G Paris.

Imprimeur :

Tschumi-Taupin, 24, rue de Dammarie,
77000 Melun — Tél. :
64.39.37.07

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1988 —
N° 3.

(Commission paritaire n° 52679)

La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messenger Suisse » n'est pas en vente publique.

Pour vous le procurer adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute votre correspondance à la Rédaction, 11, rue Paul Louis Courier 75007 Paris — Tél. : 45.44.68.41

Editorial

Place des Suisses de l'étranger



En 1991, la Confédération suisse fêtera le 700^e anniversaire de sa fondation. Il va de soi que la Cinquième Suisse se doit de marquer sa présence en cette année anniversaire. Elle le fera essentiellement en créant quelque chose d'original et d'exceptionnel: un point de rencontre pour la Cinquième Suisse, un pré situé immédiatement au bord du lac des Quatre-Cantons, à Brunnen, à l'endroit où l'ancien pacte a été renouvelé et confirmé après la bataille de Morgarten. Il est prévu de créer la «Place des Suisses de l'étranger» au berceau même de la Confédération, directement en face du Rütli de 1291. Dès la conception de ce projet, les auteurs de celui-ci ont voulu que la «voie suisse», qui fait le tour du lac d'Uri, se termine par la place des Suisses de l'étranger, symbole du fait que ceux-ci font partie intégrante de la Confédération.

Après que les citoyens des cinq cantons de Suisse primitive eurent rejeté, en avril 1987, le projet de «manifestations thématiques» qui devaient se dérouler chez eux et qui constituaient une partie essentielle des fêtes commémoratives, un certain flottement s'est fait jour. Malgré cela, la Commission des Suisses de l'étranger n'a jamais fait partie du camp des hésitants: elle veut marquer cet événement en réalisant en toute circonstance la place des Suisses de l'étranger.

Pouvoir acheter un tel morceau de terrain à cet endroit historique, c'est une chance unique. C'est là un cadeau à double titre: à notre patrie bien-aimée, pour son 700^e anniversaire, et à nous-mêmes, à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation de notre Organisation, qui sera célébré également en 1991. Cette place restera, au-delà de cette date, le point de rencontre des Suisses de l'étranger et rappellera à tous les Confédérés que la Cinquième Suisse fait partie de notre pays. Un cadeau a son prix. Aussi j'invite tous nos concitoyennes et concitoyens dans le monde entier à participer activement à cette œuvre commune exceptionnelle et à en assurer la réussite en versant sans tarder le montant de leur choix, pour manifester leur attachement à leur patrie et à la Cinquième Suisse.

Prof. Walther Hofer, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger de la NSH.